

**CONSEIL MUNICIPAL de MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMONT**

SEANCE du lundi 14 octobre 2024 à 18 heures 30

- Convocation du 08 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze-octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOURDIN Francis, Maire.

**Etaient présents** : Mr BOURDIN Francis, Mr PELLETIER Jean-Noël, Mr COURLET Jean-Luc, Mr FUSIER Nicolas, Mr GUINCHARD Jérémie, Mme BERTRAND Emmanuelle, Mr JACQUET Baptiste, Mr MINARY Fabian, Mr POURCHET Emmanuel, Mr POURCHET Julien, Mr VUILLEMIN Marc.

**Absent excusé** : Mr NICOD Christian (pouvoir à Mr FUSIER Nicolas), Mme BERTIN Marie (pouvoir à Mr JACQUET Baptiste), Mme JONCOUR Magaly (pouvoir à Mr VUILLEMIN Marc)

**Secrétaire de séance** : Conformément à l'article 1 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Mr GUINCHARD Jérémie, secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

- 1 – Approbation du Compte-rendu du CM du 03 octobre 2024
- 2 – Réhabilitation et Restructuration du Centre d'Accueil – Choix de l'entreprise pour le lot 13 – Chauffage – Ventilation - Plomberie

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

---

**1°) Approbation compte-rendu du CM du 03 octobre 2024**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance précédente au vote du Conseil municipal (envoyé par Mail le 09 octobre 2024) : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**2°) Réhabilitation et Restructuration du Centre d'Accueil – Choix de l'entreprise pour le lot 13 – Chauffage – Ventilation - Plomberie**

Dans le cadre de la Réhabilitation et restructuration du Centre d'Accueil, Monsieur le Maire explique que lors de la dernière réunion de Conseil municipal, il a été décidé de renégocier le lot n°13, les offres étant toutes au-dessus de l'estimation du maître d'œuvre.

Pour rappel, les critères de notation sont les suivants :

- Valeur Prix : / 50
- Valeur technique : / 50

Sous-critères techniques :

- Moyens humain et matériel : / 20

- Mémoire Technique et respect de l'environnement : / 20
- Délais planning : / 10

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE, suite à la renégociation du lot 13, auprès des 3 entreprises ayant répondues à l'offre, de retenir l'entreprise mieux-disante ci-dessous, placée en 1<sup>ère</sup> position du classement suite à l'analyse du Maître d'œuvre, et décidé par la Commission d'Appel d'Offres en date du 14 octobre 2024 :
  - MYOTTE & COMPAGNIE – 25390 ORCHAMPS-VENNES, ayant obtenu la note de 98.50/100, pour un montant total de 501 060.00 € HT.
- AUTORISE le Maire à signer les pièces du marché, et à lancer les travaux.

### 3°) Questions diverses

- Assurance Dommages Ouvrage – La proposition a été envoyée à tous les conseillers – ce point sera étudié lors du prochain Conseil municipal.

Prochain Conseil municipal : Mercredi 30 octobre 2024 à 20h

La séance est levée à 19h00

Le Secrétaire,  
Jérémie GUINCHARD

Le Maire,  
Francis BOURDIN



A blue circular official stamp of the Municipality of Maisons-du-Bois-Lievenancq is visible. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MAISONS-DU-BOIS-LIEVENANQ' and '1985 \* 1987'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Francis Bourdin'.